

Environnement mondial

— Mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté et de la destruction de l'environnement



L'OMD couvert est représenté en couleur.

Dans les pays en développement, un cercle vicieux se produit lorsque la destruction de l'environnement, qui est à la base de toute vie humaine, provoque une aggravation de la pauvreté. La destruction de l'environnement naturel, ce bien irremplaçable dont l'homme a besoin pour vivre, se poursuit sans relâche. Il est donc impératif d'instaurer une société durable en s'appuyant sur le concept d'harmonie avec l'environnement. La JICA déploie de nombreux projets de coopération pour la protection de l'environnement mondial. Ses principales initiatives se concentrent sur la protection de la nature, la gestion de l'environnement, les ressources hydriques, la gestion et la prévention des catastrophes ainsi que le changement climatique.

Protection de la nature

Situation générale

Au cours des dernières décennies, le développement à grande échelle et la consommation excessive de ressources naturelles ont entraîné la destruction rapide de l'environnement mondial. Partout progressent la déforestation, la disparition des zones humides, la dégradation des sols et l'extinction d'espèces sauvages. On estime que la superficie forestière détruite chaque année (environ 13 millions d'hectares) équivaut à un tiers du territoire japonais. Cette destruction est due aux coupes de bois pour servir de combustible ou de matériau de construction, à la conversion en terre cultivable et à un recours excessif à la culture sur brûlis qui ne laisse pas le temps aux forêts de se régénérer. On estime que plus de 60 000 espèces sauvages sont menacées d'extinction à cause de ces activités.

Notre existence dépend de la générosité de la nature. La destruction des écosystèmes influe fortement sur la vie des populations. C'est d'autant plus vrai pour la plupart des populations pauvres des pays en développement qui dépendent des forêts pour l'eau, les aliments, les plantes médicinales et d'autres ressources naturelles nécessaires à la vie quotidienne, et dont le niveau de vie est dégradé par la destruction de l'environnement naturel.

Nous n'avons pas d'autre choix que de conserver l'environnement naturel indispensable à la survie de l'humanité, notamment les forêts et les zones humides qui disparaissent de notre planète à une vitesse inquiétante. Nous devons réussir à établir une société capable de maintenir une harmonie entre les activités humaines et les écosystèmes.

Actions de la JICA

De 2000 à 2011, la JICA a mené des activités de protection de la nature sur une superficie de 13,62 millions d'hectares (11,3 millions pour la protection des forêts et 2,32 millions pour la protection des écosystèmes). Outre la mise en œuvre d'activités comme la collecte de données sur les forêts, l'élaboration de plans de gestion et l'amélioration de la vie des résidents locaux, la JICA a mené des actions de reboisement pour la restauration des forêts sur 3,05 millions d'hectares dans de nombreux pays. Au total, près de 10,69 millions de personnes ont bénéficié de ces activités. Parce qu'il est urgent de mettre fin au cercle vicieux de la détérioration environnementale et de la pauvreté et de promouvoir la formation

d'une société en harmonie avec les écosystèmes, la JICA déploie une coopération pour la protection de la nature dans les trois domaines suivants, avec l'objectif de faciliter l'harmonie entre la préservation de l'environnement naturel et les activités humaines.

1. Utilisation durable des ressources naturelles par les résidents locaux

Nombre d'habitants des pays en développement exploitent les ressources naturelles pour les besoins de leur vie quotidienne. Or, l'accroissement rapide de la population entraîne une consommation supérieure à la capacité de régénération de ces ressources. Il en résulte une détérioration de l'environnement dont l'homme dépend pour subsister.

En partenariat avec les gouvernements et les populations d'autres pays, la JICA entend établir une organisation pour les systèmes visant à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. L'Agence s'attache à diffuser les technologies qui cherchent à améliorer la qualité de vie tout en faisant une utilisation durable des ressources naturelles environnantes.

2. Protection de la biodiversité

Les apports de la biodiversité dans notre vie quotidienne prennent des formes diverses telles que l'alimentation, les vêtements, les médicaments, et les produits du bois. Cependant, à cause de l'utilisation excessive des ressources naturelles due à la déforestation, la surexploitation des pâturages, la collecte de bois de chauffage et la production de charbon, ainsi que de la chasse abusive des animaux sauvages, l'introduction d'espèces exotiques et la menace du changement climatique, on estime qu'un grand nombre d'espèces sauvages, dont certaines n'ont même pas été découvertes, s'éteignent chaque année, et que les fonctions remplies par les écosystèmes se dégradent partout dans le monde.

Dans le but d'établir une société durable dans laquelle les activités humaines coexistent en harmonie avec l'environnement naturel, la JICA élabore des plans de gestion des zones protégées en coopération avec les gouvernements et les populations, établit des systèmes d'étude, de surveillance et de gestion, apporte une aide sous forme de coopération technique pour l'amélioration des capacités des agents administratifs et des chercheurs, introduit et promeut l'écotourisme, et contribue au développement et à la diffusion de technologies agricoles qui peuvent maintenir un équilibre entre l'accroissement de

la productivité et la protection des écosystèmes. En particulier, la JICA accorde la priorité aux activités de protection de régions importantes telles que les zones humides reconnues par la Convention de Ramsar, les parcs naturels et les réserves de biodiversité,

La JICA soutient les efforts des pays en développement visant à réaliser les objectifs mondiaux de protection de la biodiversité. Ces objectifs ont été fixés par les « cibles d'Aichi », adoptées lors de la dixième réunion de la Conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (COP 10) qui s'est tenue à Nagoya, au Japon, en octobre 2010.

3. Gestion durable des forêts

Les forêts ne constituent pas uniquement des ressources de bois, elles captent et permettent un approvisionnement durable en eau, conservent les sols tout en absorbant et stockant le CO₂, atténuent le changement climatique, conservent les nutriments du sol et préviennent les catastrophes naturelles comme les inondations et les glissements de terrain. Avec l'accélération de la déforestation partout dans le monde, il importe non seulement de planter des arbres sur les surfaces déboisées, mais surtout de protéger et de gérer les forêts existantes de façon à enrayer l'épuisement de leurs ressources.

La JICA fournit une assistance technique pour déterminer l'état des forêts et les surveiller ainsi que pour développer des techniques de boisement pour la régénération des superficies boisées. Elle s'emploie également à sensibiliser les populations à l'importance des forêts et offre une aide pour l'établissement de systèmes adéquats pour leur protection et leur gestion. En outre, la JICA assure une coopération pour la protection des forêts afin de contribuer à l'établissement du système REDD-plus, une initiative entreprise ces dernières années par la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique [voir l'étude de cas].

* REDD-plus : Le mécanisme REDD-plus intègre la réduction des émissions de CO₂ provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) en y ajoutant une aide pour la protection et la gestion durable des forêts ainsi que pour l'augmentation des stocks de carbone forestier.

Gestion de l'environnement

Situation générale

Avec le développement économique récent, les problèmes environnementaux comme la pollution de l'eau et de l'air et l'élimination inadéquate des déchets se sont étendus au monde entier. Ils représentent une menace pour la santé et la survie des êtres humains et, plus globalement, du monde vivant, et ils empêchent les activités économiques de se développer sainement. L'expérience du Japon montre qu'il convient de traiter ces problèmes en amont, sans attendre qu'ils aient des répercussions manifestes sur les écosystèmes et sur la santé des populations. Les mesures doivent mettre l'accent sur le principe de précaution. Il est fondamental de renforcer les capacités à répondre aux problèmes environnementaux telles que la capacité à évaluer et gérer l'environnement, et de créer un cadre pour la mise en œuvre des mesures environnementales.

Actions de la JICA

Les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes sur plusieurs niveaux et sur une vaste zone géographique. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides. Une « gestion environnementale » saine est fondamentale en tant que moyen de parvenir à un développement durable tout en réduisant au maximum le fardeau que représente l'activité humaine sur l'environnement.

La JICA apporte une aide sous diverses formes en fonction du stade de développement du pays partenaire ou de la région concernée. Dans cette optique, la JICA reconnaît qu'il est essentiel de renforcer la capacité des organisations et des individus qui participent à la gestion environnementale. C'est pourquoi la JICA s'est employée ces dernières années à accentuer ses efforts en matière de renforcement des capacités de gestion environnementale.

1. Pollution de l'eau

La JICA appuie la mise en place de politiques destinées à prévenir

Étude de cas

Réduire les émissions de gaz à effet de serre par la prévention de la déforestation et de la dégradation forestière

Soutenir le dispositif REDD-plus et protéger les forêts pour lutter contre le changement climatique

REDD-plus est un concept qui ajoute aux objectifs du dispositif REDD – la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement – une protection stratégique et une gestion durable des forêts en vue d'une augmentation des stocks de carbone forestier. La JICA déploie une coopération et une aide pour les mesures REDD-plus dans plusieurs pays en développement, notamment pour la gestion des forêts en Indonésie, le développement de politiques sur les forêts au Laos, et le renforcement des capacités de surveillance des ressources forestières en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La JICA a commencé à travailler avec l'Indonésie, le Laos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays en développement sur les mesures REDD-plus dès que le concept a été identifié comme un enjeu majeur à la Conférence des parties (COP 15) de 2009. En 2010, la JICA a signé un protocole d'accord avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) afin de coopérer avec cet organisme sur la promotion des mesures REDD-plus.

En 2011, la JICA a initié un projet pour aider le Cambodge à mettre en place une stratégie REDD-plus et à élaborer une politique. Les forêts cambodgiennes reculent de 1 % par an à cause de la conversion des zones forestières en terre

cultivable, l'exploitation excessive et d'autres facteurs liés à la croissance économique. En 2010, le gouvernement cambodgien a élaboré un plan forestier national, tracé les limites des forêts du pays, renforcé l'administration des ressources forestières et encouragé leur utilisation durable. En outre, avec l'aide des Nations unies, de la Banque mondiale, et d'autres institutions, le gouvernement a formulé et commencé à appliquer une feuille de route REDD-plus.

Sur une période de cinq ans allant jusqu'en 2016, la JICA apportera une aide au Cambodge pour la mise en œuvre de cette feuille de route. L'Agence mènera diverses activités, notamment

pour l'élaboration d'une stratégie nationale REDD-plus, la protection des forêts sur site, l'évaluation du stock de carbone forestier et la recherche et le développement.

La JICA a l'intention d'étendre la coopération pour les programmes REDD-plus en dehors de l'Asie du Sud-Est. L'Agence travaillera au sud de l'Afrique avec le Mozambique, et en Afrique centrale avec le Gabon et la république démocratique du Congo, où se trouve le bassin du fleuve Congo, qui avec le bassin amazonien forment ce qu'on appelle « les poumons de la planète ».



Station d'observation de la forêt en Indonésie

la pollution des cours d'eau, des zones humides et des océans. L'Agence contribue notamment à renforcer les capacités de surveillance de la qualité de l'eau, d'élaboration des plans de gestion et de proposition de politiques. Elle appuie également l'élaboration de plans, l'exploitation et la gestion des installations nécessaires au traitement des eaux usées d'origine domestique et industrielle ainsi que l'amélioration de l'environnement sanitaire, notamment en modernisant les installations d'assainissement.

2. Pollution de l'air

La JICA soutient les mesures de prévention de la pollution atmosphérique, notamment par le développement des capacités en matière de surveillance de la qualité de l'air et d'élaboration de plans de gestion et de proposition de politiques. La JICA appuie également le développement d'installations d'élimination des polluants atmosphériques et de nouvelles méthodes de mesure des contaminants.

3. Gestion des déchets

La JICA appuie les mesures d'amélioration de la gestion des déchets, notamment de renforcement des capacités administratives pour la collecte, le transport, le traitement intermédiaire et l'élimination finale des déchets, ainsi que des capacités d'élaboration de plans de gestion et de proposition de politiques. Depuis quelque temps, la JICA contribue aussi à promouvoir le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), pour favoriser l'instauration d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux [voir l'étude de cas, page 63].

4. Gestion d'autres aspects environnementaux

Parallèlement à l'élaboration d'un plan de base pour la gestion environnementale, la JICA soutient également des mesures plus avancées, notamment pour le traitement des substances chimiques.

Eau et assainissement

■ Situation générale

L'eau est essentielle à la vie humaine. En plus de l'eau potable, l'eau soutient directement et indirectement l'existence humaine dans la mesure où elle est nécessaire à la production alimentaire et à diverses activités économiques importantes pour le maintien de la vie.

Cependant, les ressources hydriques disponibles ne sont pas illimitées. Le volume disponible dans les cours d'eau et les lacs relativement accessibles représente à peine 0,01 % de toute l'eau de notre planète.

Il n'en reste pas moins que la demande d'eau continue de progresser dans les pays en développement avec la croissance démographique. Ces pays doivent donc faire face au problème extrêmement épineux de l'allocation de ressources hydriques limitées à la survie de la population, au développement économique national et à la protection de l'environnement naturel.

L'assainissement est un problème étroitement lié à l'eau. Dans le monde, 1,5 million d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année de diarrhées. Les diarrhées sont la plupart du temps liées à des infections causées par des bactéries pathogènes qui proviennent des matières fécales et qui sont portées à la bouche principalement par l'eau, les aliments et les mains. La construction d'installations sanitaires (toilettes) est donc extrêmement importante pour isoler les excréments humains du milieu de vie. De plus, les voies d'infection peuvent être interrompues par de bonnes pratiques

d'hygiène telles que le lavage des mains après être allé aux toilettes et le maintien en état de propreté des zones situées autour des installations d'approvisionnement en eau. En d'autres mots, il existe une relation complémentaire entre l'amélioration de l'assainissement qui est essentielle pour garder l'eau potable et salubre, et l'eau qui est elle-même vitale pour les mesures d'hygiène telles que le lavage des mains. L'amélioration simultanée de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement constitue donc la clé pour réduire les maladies liées à l'eau.

Au cours de la période de croissance économique suivant la guerre, le Japon a su développer de manière constante les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour établir une société attentive aux questions sanitaires, tout en luttant contre les inondations et les sécheresses. Par ailleurs, le Japon est un grand consommateur d'eau dont il importe directement ou indirectement de grandes quantités à d'autres pays. Le Japon doit donc prendre une part de responsabilité dans la résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement.

■ Actions de la JICA

1. Gestion des ressources hydriques et utilisation efficace de l'eau

Dans un contexte de limitation des ressources et d'accroissement de la demande en eau, la gestion appropriée des ressources hydriques est essentielle. Cela passe par une coordination de l'allocation de l'eau aux différents secteurs tout en préservant l'environnement aquatique. Faute de coordination, l'utilisation chaotique de l'eau conduira à des destructions environnementales répétées, comme la tragédie de la mer d'Aral. Utiliser efficacement des ressources hydriques limitées pour améliorer l'assainissement à travers un approvisionnement stable en eau, réduire la pauvreté en maintenant une production alimentaire stable tout en encourageant le développement industriel et, dans le même temps, protéger l'environnement aquatique, constituent des tâches extrêmement difficiles et complexes que les pays en développement doivent assurer et qui nécessitent la mobilisation des connaissances du Japon et de la communauté internationale. Afin de promouvoir une gestion intégrée des ressources hydriques, la JICA soutient activement les pays en développement, principalement pour l'élaboration de plans de gestion des ressources hydriques.

L'utilisation efficace de l'eau est l'un des facteurs les plus importants pour relever ces défis ardues. Cela passe notamment par la promotion de mesures d'économie d'eau et de réutilisation des eaux usées traitées. La JICA apporte une aide proactive dans ce domaine, particulièrement pour la réduction de l'eau non comptabilisée due notamment aux fuites des canalisations, et où l'expérience et la technologie du Japon peuvent être mises à profit.

2. Amélioration de l'accès à une eau potable salubre et à des installations sanitaires

L'accès à une eau potable salubre et à des installations sanitaires (toilettes) est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'un des défis majeurs de développement de la communauté internationale. De plus, l'accès à une eau salubre et à l'assainissement a été reconnu comme un « droit humain » par l'assemblée générale des Nations unies qui s'est tenue en juillet 2010.

Cependant, en 2010, 780 millions de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à une eau potable salubre et 2,5 milliards n'avaient pas accès à des installations sanitaires de base.

En tant que membre de la communauté internationale, la JICA redouble d'efforts pour améliorer cette situation. Concrètement, la JICA promeut la construction d'installations d'approvisionnement en eau par une aide financière tout en renforçant l'exploitation et la maintenance des installations à travers une assistance technique dans les zones rurales et urbaines. Pour l'approvisionnement en eau des zones urbaines, la JICA contribue à améliorer la gestion des installations d'approvisionnement en eau et à mobiliser des financements du secteur privé pour répondre aux besoins colossaux de développement de ces installations.

Consciente du manque de progrès en matière d'accès aux installations sanitaires, la JICA continue d'étendre ses activités dans ce domaine, principalement en Afrique subsaharienne.

Réduction du risque de catastrophe

Situation générale

La prévalence et la puissance destructrice des catastrophes ont augmenté ces 30 dernières années. Cyclones suivis d'inondations, tremblements de terre, éruptions volcaniques et autres catastrophes

Étude de cas

Bhoutan Étude sur les inondations causées par le débordement des lacs glaciaires

Utilisation de la science et de la technologie japonaise pour étudier les débordements des lacs glaciaires

Ces dernières années, le réchauffement climatique a provoqué un recul des glaciers dans l'Himalaya. Avec ce recul, de nombreux lacs glaciaires se sont formés et les débâcles glaciaires, un type d'inondation particulièrement dévastateur, suscitent des préoccupations croissantes.

Depuis 2008, la JICA met en œuvre de nouveaux types de projets d'APD sous la forme d'un « partenariat pour la recherche scientifique et technologique pour le développement durable (SATREPS) ». Dans le cadre de ce programme, la JICA a mené au Bhoutan, entre 2009 et mars 2012, des recherches conjointes sur les inondations causées par les débordements de lacs glaciaires, ou débâcles glaciaires.

Recherche conjointe pour le développement durable

Situé sur le versant méridional de la chaîne himalayenne, le Bhoutan aurait plus de 2 000 lacs glaciaires. La plupart se sont formés lors de la fonte des glaciers qui ont entraîné avec eux des débris rocheux, les moraines, créant un barrage naturel retenant l'eau. Dans la mesure où les moraines sont peu solides, leur rupture, causée par un mouvement de glace ou d'autres facteurs, pourrait provoquer de graves inondations. En 1994, la rupture d'une moraine a engendré le déversement de plusieurs tonnes de terre et de roches sur l'ancienne capitale, Punakha, causant d'énormes dégâts.

Depuis l'exercice 2008, la JICA collabore avec le ministère japonais de l'Éducation, de la culture, des sports, de la science et la technologie ainsi qu'avec l'Agence japonaise pour les sciences et la technologie dans le cadre d'un programme SATREPS pour promouvoir les partenariats scientifiques et techniques entre les universités et les instituts de recherche japonais et les institutions homologues des pays en développement. Ces partenariats ont pour objectif de trouver des solutions aux problèmes mondiaux tels que le changement climatique, l'alimentation, l'énergie, les ressources biologiques, la destruction de la nature et les maladies infectieuses. Au cours de la première année du programme, la JICA a initié 12 projets.

L'un de ces projets, commencé en 2009, consistait à étudier les lacs glaciaires au Bhoutan. Le professeur Kouichi Nishimura, de l'École supérieure d'études environnementales de l'Université de Nagoya, a dirigé l'équipe de scientifiques japonais. L'équipe était constituée de chercheurs spécialistes de la neige et de la glace, de la prévention des catastrophes et de la télédétection. En partenariat avec le département Mines et géologie du ministère des Affaires économiques du Bhoutan, ils ont élaboré le projet d'étude sur les inondations causées par le débordement des lacs glaciaires de l'Himalaya, au Bhoutan.

Connaître le degré de risque et l'échelle potentielle de l'inondation

Le projet de recherche comprenait de nombreux

volets, notamment l'évaluation du degré de risque de débordement des lacs, l'étude des mécanismes qui influent sur leur taille, l'établissement d'un système d'alerte précoce et l'élaboration d'une carte indiquant les zones dangereuses.

Dans un premier temps, l'équipe du projet a utilisé des données satellites pour identifier et analyser les lacs glaciaires de l'Himalaya, au Bhoutan et dans les régions environnantes, considérés comme présentant un risque. Après cette étape, l'équipe a procédé à une étude des lacs du bassin de la rivière Mo Chhu. Ces lacs se trouvent dans une région montagneuse à 5 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'étude a été menée dans des conditions difficiles, des sentiers de montagne ont dû être dégagés et les membres de l'équipe devaient lutter contre le mal de l'altitude. De plus, pour déterminer l'impact des inondations potentielles, l'équipe a mesuré les basses vallées et étudié les restes de précédents glissements de terrain. Au cours de la deuxième année du projet, l'équipe a également commencé une étude des failles actives pour déterminer quels types de séismes pourraient provoquer un débordement.

À l'issue des trois années du projet, jusqu'en mars 2012, l'équipe est parvenue à élaborer un modèle pour identifier le degré de risque de débordement des lacs glaciaires et l'échelle potentielle de l'inondation. Elle a également révisé les évaluations des 25 lacs glaciaires qui présentent le plus grand risque de débordement. En outre, l'équipe a produit une carte de répartition des glissements de terrain potentiels et des zones de failles actives, et transmis les résultats au ministère des Affaires économiques du Bhoutan ainsi qu'aux collectivités locales et aux institutions éducatives.

Le projet a également permis un transfert de technologie aux membres bhoutanais du projet et la formation d'une équipe afin de poursuivre le travail. Grâce à l'aide de la JICA, des étapes ont été franchies au Bhoutan pour répondre rapidement à la menace de débâcle glaciaire en sensibilisant les autorités municipales et les communautés à ce danger. Le gouvernement dresse des cartes pour identifier les zones dangereuses d'autres bassins fluviaux, fait des propositions pour établir d'autres



Étude des lacs glaciaires de l'Himalaya, au Bhoutan

systèmes d'alerte précoce et utilise les résultats des études pour planifier la localisation de futures centrales hydroélectriques.

L'avis de notre expert

Jiro Komori
Professeur assistant, École supérieure d'études environnementales de l'Université de Nagoya (actuellement rattaché à l'Université Teikyo Heisei)

En 2002, j'ai participé à une étude conjointe du Japon et du Bhoutan sur les lacs glaciaires, commencée en 1998. C'est notamment grâce à cette expérience que j'ai pu travailler sur ce projet. La population du Bhoutan témoigne aux Japonais une grande confiance et je garde un souvenir ému de mon séjour. Cette confiance s'explique notamment par la longue histoire de l'aide internationale du Japon qui a commencé avec le travail de feu Keiji Nishioka. C'était un conseiller de la JICA qui a contribué à la modernisation de l'agriculture au Bhoutan pendant 28 ans, dès 1964. Par ailleurs, les longues années d'expérience et les résultats obtenus par les chercheurs japonais au Népal ont également permis de faire avancer le projet. Le réchauffement climatique est un problème non seulement pour le Bhoutan, mais pour d'autres pays situés dans l'Himalaya, les technologies et les connaissances acquises grâce à ce projet doivent donc être appliquées largement à d'autres régions. De toute évidence, le dispositif SATREPS offre de nombreux avantages pour le Japon et le pays partenaire, à la fois dans le domaine de l'aide et celui de la recherche. C'est pourquoi je pense que ce type de partenariat est promis à un bel avenir.

frappent presque quotidiennement la planète. Or, les habitants des pays en développement y sont particulièrement vulnérables, en raison du phénomène d'urbanisation qui accélère la concentration de population dans des villes où les infrastructures sociales ne suivent pas. Non seulement les catastrophes naturelles provoquent des pertes en vies humaines, mais elles détruisent les moyens de subsistance, ce qui a pour effet d'aggraver la pauvreté. Si l'approche classique de l'aide se concentre sur des mesures structurelles comme la construction de barrages et de digues, il convient également de déployer une panoplie de mesures de type non structurel ; il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte aux catastrophes, de cartographier les risques et de prévoir des exercices d'évacuation, afin d'améliorer la réaction des individus et de la société aux situations d'urgence.

■ Actions de la JICA

1. Aide à l'élaboration de politiques

À partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes – intervention d'urgence après la catastrophe, relèvement et reconstruction, activités de prévention et d'atténuation, la JICA s'appuie sur son expérience pour apporter une aide dans les trois domaines suivants :

1) Appui à l'instauration d'une société sûre

Le risque de catastrophe naturelle augmente dans les pays en développement. La JICA s'appuie sur les capacités techniques pointues du Japon en matière de prévention des catastrophes pour évaluer les risques latents dans ces pays, et proposer des mesures d'atténuation des risques existants et d'autres mesures destinées à prévenir les catastrophes potentielles, pour permettre aux habitants de vivre plus sereinement.

2) Appui à l'élaboration de plans de gestion intégrée des catastrophes

La JICA soutient l'élaboration de plans d'action et de plans de gestion intégrée des catastrophes. Ces outils incorporent des éléments tels que l'identification des dangers et des risques liés aux catastrophes, l'amélioration des systèmes de gestion des catastrophes et des capacités des institutions administratives, la mise en place d'un cadre juridique adéquat, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités de réaction.

3) Soutien à la prise en compte de la sécurité humaine via la gestion communautaire du risque de catastrophe

L'expérience du Japon a mis en évidence l'importance de l'auto-assistance et de l'assistance mutuelle des pays en développement, parallèlement au rôle de l'aide publique. Cependant, les mesures communautaires sont déterminantes dans les pays en développement, où les capacités institutionnelles de gestion des catastrophes demeurent insuffisantes. En appui à ces mesures, la JICA concentre son aide sur le renforcement de ces capacités au niveau des communautés et des individus, et sur une collaboration plus étroite de ces groupes avec les organisations publiques.

2. Principales activités

La JICA a collecté et analysé les formations et les systèmes mobilisés durant le grand séisme de l'est du Japon [↪ voir l'étude de cas, page 97]. En se basant sur cette analyse, la JICA a proposé une nouvelle approche pour la coopération sur les catastrophes visant à créer une « société flexible et résiliente aux catastrophes ». Cette approche s'articule autour de trois points : 1) la capacité à reconnaître le risque et à agir de façon adéquate (connaissance du risque),

2) atténuer le risque de catastrophe en élaborant des mesures pour faire face à diverses situations et introduire une perspective de prévention des catastrophes dans d'autres domaines (redondance) et 3) mettre constamment à niveau les mesures de lutte contre les catastrophes pour les adapter aux changements sociaux et aux vérifications scientifiques (KAIZEM).

La JICA a également apporté une aide lors des inondations majeures qui ont frappé la Thaïlande pendant plus de trois mois à partir de juillet 2011. Les inondations ont affecté plus de 2,3 millions de personnes. Le secteur de l'industrie, et notamment des filiales d'entreprises japonaises, a subi de sérieux dégâts. La JICA a rapidement envoyé des équipes d'experts et d'enquêteurs ainsi que des camions de pompage, et elle a mis en œuvre des mesures et des activités d'urgence pour le rétablissement et la reconstruction [↪ voir les études de cas, pages 15 et 131].

Mesures de lutte contre le changement climatique

■ Situation générale

Le changement climatique a un impact sur toute l'infrastructure de la vie humaine, notamment des écosystèmes, de la société et de l'économie. C'est un problème mondial qui constitue une grave menace pour la croissance économique équitable, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine. Récemment, des événements considérés comme imputables au changement climatique, comme la submersion des basses terres côtières due à la montée des températures et du niveau de la mer, et l'occurrence plus fréquente de conditions météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles – telles que les sécheresses, les pluies torrentielles, les inondations – ainsi que le déclin de la production alimentaire et des ressources hydriques, ont été constatés dans diverses régions du monde. Il est fort probable que l'impact du changement climatique sur nos vies se fasse ressentir plus intensément et plus largement à l'avenir.

■ Actions de la JICA

1. Soutenir les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Ces dernières années, les émissions de gaz à effet de serre des pays en développement ont rapidement augmenté. Afin de minimiser les effets négatifs du changement climatique, il est essentiel que les pays en développement, à l'instar des pays développés, participent aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou « mesures d'atténuation ».

Pour les pays en développement qui doivent déjà faire face à de nombreux problèmes, comme la réduction de la pauvreté, il est fondamental d'adopter une approche qui permette à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'avoir un effet positif notamment sur les moyens d'existence et le développement économique. Les activités de coopération de la JICA couvrent l'introduction des énergies renouvelables, la promotion des économies d'énergie, l'amélioration des systèmes de transport public urbain, la gestion des déchets solides, la gestion des forêts et le reboisement. La JICA appuie également l'élaboration de politiques et de stratégies, comme l'établissement d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre et de lois sur les économies d'énergie, ainsi qu'un développement urbain sobre en carbone.

2. Protéger les populations des pays en développement de l'impact négatif du changement climatique

Les pays en développement, et plus particulièrement les populations pauvres, sont extrêmement vulnérables au changement climatique. La JICA déploie des mesures d'adaptation en fonction des besoins de chaque pays. Cela comprend le développement des capacités de protection des rivages et des berges, la construction d'installations d'approvisionnement en eau potable, la gestion appropriée des ressources hydriques, la protection des écosystèmes, la promotion de l'agriculture irriguée et la diffusion de cultures hautement résistantes à la sécheresse.

De plus, la JICA élabore et met en œuvre des mesures d'adaptation particulières pour chaque région ou pays basées sur des observations météorologiques, des prévisions sur le changement climatique et une évaluation de son impact. Cette coopération est appelée à se développer de manière importante à l'avenir.

Le changement climatique est intimement lié à une variété d'autres problèmes auxquels les pays en développement doivent faire face dans le domaine de l'énergie, des transports, de la forêt, des ressources hydriques, de la prévention des catastrophes, de l'agriculture, de la santé et de l'assainissement. Pour les pays en développement, changement climatique et développement ne peuvent être dissociés.

En se basant sur les expériences et résultats obtenus dans le domaine du développement durable et sur les discussions au niveau international, la JICA soutient les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement tant au niveau politique, de l'exécution de projets que de la recherche, en collaboration avec les institutions nationales et internationales concernées.

Étude de cas

Enseignements tirés du grand séisme de l'est du Japon

Partager l'expérience d'un séisme majeur avec le monde

En mars 2011, un séisme et un tsunami de grande ampleur ont frappé le Japon et provoqué d'énormes dégâts, principalement à l'est du pays, ainsi que de grandes pertes en vies humaines. Après la catastrophe, la JICA a ouvert ses installations de recherche pour en faire des centres d'évacuation pour les victimes et coopéré avec des organisations à but non lucratif actives dans la région, ainsi qu'avec l'Université du Tohoku et d'autres institutions pour évaluer les dommages causés par le tsunami. De plus, la JICA a intégré l'expérience de ce séisme majeur aux mesures de prévention des catastrophes dans les pays en développement. En coopérant avec l'Université du Tohoku pour mener une enquête et élaborer une étude visant à examiner l'expérience et les enseignements tirés du séisme qui a frappé l'est du Japon, la JICA s'emploie à intégrer ces enseignements dans ses actions et à les partager avec d'autres.*



M. Saroj Jha, ancien directeur du dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale, s'entretient avec d'autres personnes au quartier général des mesures de lutte contre les catastrophes, établi à l'hôtel de ville de Higashi Matsushima.

Approche des trois principes

Au Japon, les plans et les mesures de lutte contre les catastrophes sont formulés en établissant des scénarios sur les dommages provoqués par des catastrophes potentielles, puis en les associant à des mesures structurelles et non structurelles. Les mesures structurelles couvrent la construction de barrages et de digues, tandis que les mesures non structurelles consistent à mettre en place des exercices de simulation et des systèmes d'alerte, et à favoriser l'éducation pour la prévention des catastrophes. Malgré cette approche complète, des régions et des communautés ayant pris ces mesures ont néanmoins subi des dommages substantiels lors du grand séisme de l'est du Japon. Le Japon a été contraint de reconnaître que la mise en œuvre de diverses mesures n'était pas suffisante et qu'il fallait également s'assurer de leur efficacité. L'étude et les recherches menées par la JICA avaient pour ambition de passer en revue les dégâts les plus importants provoqués par le séisme et d'établir une liste d'éléments pour élaborer « la perspective nécessaire à la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre les catastrophes ».

Les résultats de l'étude ont montré l'existence

de décalages entre les capacités des régions et des communautés à répondre aux catastrophes au stade de la planification et lorsque les catastrophes se produisent effectivement. De plus, les membres de l'équipe ont découvert que les mêmes décalages étaient observables dans les pays en développement.

En réponse, la JICA s'est fixé, dans le cadre de sa coopération pour la prévention des catastrophes, l'objectif d'« établir des communautés résilientes aux catastrophes ». Pour y parvenir, il est important d'éliminer le décalage entre les capacités théoriques et les capacités réelles. La JICA a formulé une approche intégrée basée sur une stratégie globale de réduction des risques de catastrophes. Cette approche intègre trois points de vue – le *KAIZEN*, la connaissance du risque et la redondance – et elle a été appelée « approche des trois principes ».

Intégration de la gestion du risque de catastrophe

Dans le cadre de l'approche des trois principes, les mesures de redondance sont particulièrement importantes et doivent par conséquent faire l'objet d'une discussion appropriée. Dans les pays en

développement, les centres de prévention des catastrophes ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour s'attaquer à tous les problèmes. Cependant, si une perspective de prévention des catastrophes est intégrée à la gestion des routes, des ports et des autres infrastructures, il est possible de réduire davantage les risques de catastrophes.

L'ajout d'une perspective de gestion du risque dans divers domaines est appelé « intégration de la réduction du risque de catastrophe ». D'autres fournisseurs d'aide aux pays en développement ont également commencé à promouvoir ce concept. La question se pose maintenant de savoir quelle est la méthode la plus efficace pour parvenir à l'intégration de la réduction du risque de catastrophe. En collaborant avec les pays en développement et d'autres organismes d'aide, la JICA entend trouver les réponses à cette question et contribuer à la réduction du risque de catastrophe.

* http://www.jica.go.jp/english/operations/thematic_issues/water/earthquake/index.html